

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Performance annuelle de 5.0% en 2020

En 2020, la Caisse cantonale de pensions prévoyance.ne a réalisé une performance brute de ses placements de 5.0% (valeur provisoire). L'assise financière consolidée de la Caisse lui permet de faire face à la crise majeure de cette année 2020, tout en rémunérant les avoirs de vieillesse de ses assurés actifs à hauteur de 2.5%.

Après un repli inédit des marchés financiers et la récession la plus soudaine de l'histoire, la Caisse boucle cette année 2020 sur une performance brute de +5.0%. Des provisions et réserves bien constituées – résultat des efforts conséquents, engagés à la sécurité et à la consolidation ces dernières années – auront permis de résister à un choc exogène sans précédent.

Au 31.12.2020, le degré de couverture s'élève à 76.5%. La réserve de fluctuation de valeurs (RFV) est entièrement reconstituée, après avoir pourtant été activée dans des proportions jamais connues auparavant. La Caisse continue de consolider ses fondations de manière à assurer au mieux sa stabilité financière à long terme avec le renforcement des provisions pour couvrir, au besoin, le coût d'un abaissement du taux d'intérêt technique à 1.5%. Cette décision est le reflet d'une attitude prudente et d'une approche proactive face à la persistance des intérêts négatifs en Suisse.

Le chemin de croissance est non seulement satisfait, mais il est davantage sécurisé. Le Conseil d'administration a par conséquent décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse des assurés actifs à hauteur de 2.5% en 2020.

L'actualité et les informations clés de la Caisse sont l'objet de publications régulières sur le site Internet (www.prevoyance.ne.ch), ainsi que de brochures explicatives concernant ces diverses thématiques. Le rapport annuel de gestion et les détails de l'exercice seront publiés à fin juin 2021.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

M. Gabriel Krähenbühl, président, tél. 032 718 10 07

M. Alain Kolonovics, directeur, tél. 032 886 48 33

La Chaux-de-Fonds, le 20 janvier 2021

